

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE**

D'UN APPARTEMENT de 54,76 m2 et D'UNE CAVE
avec réserve du droit d'usage et d'habitation au profit de l'occupant
Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13015),
dénommé « Les Fabrettes » 376 Avenue de Saint Antoine

SUR UNE MISE A PRIX DE DIX MILLE EUROS (10.000 euros)
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères

VISITE LE MARDI 21 JUIN 2022 DE 10 H 00 A 11 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 30 JUIN 2022 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély, rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Lesdits biens sont situés dans un ensemble immobilier
situé à MARSEILLE (15ÈME ARRONDISSEMENT)
376 Avenue de Saint Antoine « Les Fabrettes »,
Quartier Notre Dame Limite cadastré section 903 K
n° 11 – lieudit 374 Avenue de Saint Antoine – pour
une contenance de 06 a 57 ca.

Portant sur les parties privatives ci-après désignées :

**LOT NUMERO DEUX CENT VINGT-NEUF
(229) :**

Au premier étage sud du bâtiment A.1 : un
appartement porte de droite, comprenant un hall,
une salle de séjour, deux chambres, une cuisine,

une salle d'eau, un WC, une penderie un balcon et
un cellier,

Et les cent soixante-quinze/dix millièmes
(175/10.000èmes) de la propriété du sol et des
parties communes générales.

LOT NUMERO DEUX CENT QUATRE (204) :

Une cave n° 4 située au sous-sol du bâtiment A.1,
Et les huit/dix millièmes (8/10.00èmes) de la propriété
du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Aurélie CROSSE, Huissier de Justice à
Marseille, a établi le 22 septembre 2021 le procès-
verbal de description des biens consistant en un
appartement (lot n° 229) sis au 1^{er} étage d'un
immeuble élevé de plusieurs étages sur rez-de-

chaussée sis 374 Avenue de Saint Antoine à MARSEILLE (13015).

Les lieux comportent une entrée, un salon, une salle à manger, un balcon, une chambre, une cuisine, des toilettes, une salle d'eau, une loggia close, un cellier et plusieurs penderies/placards.

Il ressort du certificat de mesurage de Monsieur NASRATY une superficie de **54,76 m2**.

Au sous-sol de l'immeuble se trouve la cave (lot n° 204) portant le n° 4 du plan.
Son sol et les murs sont bruts.

Clause relative à la réserve du droit d'usage et d'habitation :

Il est intégralement retranscrit dans le cahier des conditions de vente la clause relative à la réserve du droit d'usage et d'habitation au profit de l'occupante actuelle du logement insérée dans l'acte reçu aux minutes de Maître François BOUTIER, Notaire aux PENNES MIRABEAU, le 9 février 2006 :

« Le vendeur réserve expressément à son profit pendant sa vie, et jusqu'à son décès, le droit d'usage et d'habitation des biens présentement vendus. »

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Jean-Charles HIDOUX Mandataire Judiciaire à la sauvegarde, au redressement à la liquidation des entreprises, dont l'étude est sise à MARSEILLE (13006), 64 Rue Montgrand, pris en sa qualité de liquidateur judiciaire de la société

A ses fonctions nommé par jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE en date du 10 mai 2016,

Agissant en vertu d'une ordonnance rendue le 10 janvier 2022, par Madame le Juge commissaire publiée au 3^{ème} bureau du SPF de Marseille le 7 février 2022 volume 2022 S n° 35,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**
Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Jean-Charles HIDOUX.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE -**TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT au 04.91.37.33.96 - p.vasquez@provansal.eu.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 2 mai 2022

Me Thomas D'JOURNO
Avocat